

FAQ #5_Webinaire_Du constat à l'action : déployer les SfN dans les milieux agricoles et forestiers

Date du webinaire : 20/11/2025

Sébastien Barot – Biodiversité et Climat : les enjeux associés dans les milieux forestiers et agricoles

Vous prônez une grande diversité pour un bon équilibre écologique des milieux agricoles et forestiers, c'est parfait. Qu'en est-il pour la vie humaine en ville ? Quels en sont les bénéfices ?

A priori les bénéfices sont semblables à condition qu'il y ait suffisamment de végétations et d'interactions entre les plantes.

Est-ce que planter une diversité d'espèces d'arbres ou de plantes impliquera nécessairement une diversité génétique ou ce n'est pas automatique ?

Non, cela ne va pas nécessairement ensemble ... Cela dépend vraiment de la façon dont les graines / plants ont été produits. Il faut faire des efforts particuliers pour maintenir la diversité génétique.

Vous parlez surtout de la biodiversité des plantes. J'imagine que cela s'applique aussi à la diversité animales (insectes, oiseaux, ...) ?

Les résultats présentés sont issus au départ d'expériences sur les plantes... mais dans une certaine mesure, cela peut aussi s'appliquer aux autres organismes vivants. Par exemple, le mécanisme de complémentarité s'applique a priori aussi aux animaux, ou aux micro-organismes.

Séquence centrée sur le milieu agricole

Aliénor Miscopein et Sébastien Philippe de la Chambre d'agriculture Île-de-France

Un motif de refus pour les agriculteurs pour ne pas planter des haies relève de la "concurrence aux cultures". Quel est l'argument mis en avant par la Chambre pour contrer cette position ?¹

Nous exposons tous les avantages des haies dans le cadre des formations que nous proposons, notamment la limitation de l'évapotranspiration des cultures par l'effet brise-vent. En revanche, il y a des réalités de terrain : en cas de haies orientées Est-Ouest, l'ombre portée génère une ombre permanente de part et d'autre de la haie, ce qui impacte le rendement sur les cultures.

Les pratiques franciliennes de plantation d'une haie privilégient-elles l'intérêt pour la biodiversité, l'effet coupe-vent ou la tenue du sol (perpendiculairement au sens de la pente) ou les trois ? Le niveau des aides prend-t-il en compte le type de services rendus ?

Le niveau d'aide est le même quels que soient les objectifs. Il peut y avoir des différences selon les dispositifs (exemple du Pacte de la haie : les haies en double-rang étaient financées à 100%, les haies en simple rang à 90%).

Pour la haie brise-vent en Beauce, si elle n'est pas plantée sur un petit talus (merlon), a-t-elle vraiment un intérêt ?

L'effet brise vent dépendant de la hauteur de la haie, le talus permet effectivement d'obtenir plus rapidement l'effet brise vent. Mais si les essences sont bien choisies, on peut obtenir une hauteur satisfaisante au bout d'une dizaine d'année même sans talus.

Est-ce que les agriculteurs sont équipés du matériel permettant les nouvelles techniques de travail du sol (semis direct sous couvert ...) ou l'investissement est-il un frein ?

Les semoirs de semis direct tendent à se démocratiser. Le niveau d'investissement reste un frein avec la flambée des tarifs et le fait que les agriculteurs tendent à ajouter ce matériel à leur parc existant sans faire la transition qui permettrait de générer des économies de charge.

¹ [car les études scientifiques montrent que sur une bande le long de la haie la production est certes baissée, mais sur la parcelle en générale, la présence d'une haie bien structurée augmente la production générale d'une parcelle agricole ...]

Les cultures intermédiaires de la région sont-elles systématiquement laissées au sol, ou récoltées par exemple pour la méthanisation ? Dans quelles proportions ?

Les cultures intermédiaires sont très majoritairement laissées au sol ; une estimation plausible serait au moins 95%.

Les cultures intermédiaires d'été ne sont pas la ressource la plus utilisée dans les méthaniseurs agricoles.

Séquence centrée sur le milieu forestier

Julien Simon – ONF

Les pathogènes responsables de l'encre et de la suie, ou l'augmentation des hannetons... sont-ils l'effet pour partie du changement climatique et pourquoi (hivers doux ? Fragilisation des arbres ?)

Les pathogènes sont déjà présents dans l'écosystème forestier mais le stress généré par le changement climatique (hydrique, thermique à mettre en perspective avec la répétition des événements extrêmes) sur les arbres va amplifier les dégâts (fatigue et sensibilité plus marquée).

L'absence de gel sur de longues périodes augmente le nombre d'individus comme la chenille processionnaire et les hannetons. C'est également vrai pour les pathogènes.

Quelles sont les proportions de forêts gérées en forêt mélangée à couvert continu ? Est-ce la sylviculture de base ou est-ce marginal ?

Depuis 2017, l'objectif est de convertir 100% des forêts publiques à cette pratique sylvicole. Ce processus prend du temps. Toutes les parcelles publiques ont vocation à être traitées en futaies irrégulières (forêts domaniales, mais aussi forêts des collectivités territoriales).

Concernant le volet "cloisonnements", les riverains et associations locales dénoncent la proportion importante de surface forestière qu'ils représentent (largeur, espacement). Est-il envisagé de réduire cette proportion ?

Depuis une dizaine d'années, l'implantation des cloisonnements est systématique. Il vise à éviter le compactage du sol par les engins d'exploitation forestiers.

Mettre en place des cloisonnements permet de travailler sur les cheminements concernant 20% maximum de la surface d'une parcelle.

Durant la période où il y a absence d'une intervention, le décompactage du sol peut s'enclencher et participe de la résilience de la forêt. S'il n'y avait pas de cloisonnement, 80% de la surface de la parcelle serait impactée par les engins.

Quelles sont les pratiques de gestion des forêts privées ?

Il existe une grande diversité de propriétaires privés en Ile-de-France (la forêt privée appartient à environ 148.000 propriétaires différents), avec des objectifs très diversifiés. Certains travaillent sur la sylviculture à couvert continu mais il n'y a aucune obligation à adopter ces pratiques.